

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

Nombre de Conseillers :
En exercice : 20
Présents : 19
Pouvoirs : 0
Votants : 19

Date de convocation du Bureau Communautaire :
04/03/2021

Le 11 mars 2021, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Didier ALBAN.

Secrétaire de séance : Bernard REY.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions pour la réalisation de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé sur la RD28H à Saint-Didier-de-Formans

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, présente cette demande de subvention. Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'assainissement réalisé en 2017 sur le système d'assainissement de Saint-Didier-de-Formans.

Les travaux consistent à réhabiliter 410 ml de réseaux d'assainissement, situés route de Trévoux sur la RD28H à Saint-Didier-de-Formans (chemisage de 410 ml de réseau amiante 200 mm, réfection de 7 tampons et 1 regard). Ces travaux visent la suppression des eaux claires parasites (action O1 A7 du schéma directeur). Le réseau unitaire réhabilité sera ainsi requalifié en réseau d'eaux usées stricte avec une mise en séparatif par gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Le coût de cette opération est estimé au stade de l'avant-projet à un montant de 109 000 € H.T.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du 11^{ème} programme d'actions 2019-2024.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement situé route de Trévoux sur la RD28H à Saint-Didier-de-Formans évalué à 109 000 € H.T ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;

- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux et les études par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **15 MARS 2021**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210311-2021B07-AC
Affichage le : **15 MARS 2021**

A Trévoux, le 11/03/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

